

> Intitulé de l'emploi

Architecte logiciel

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'architecte logiciel construit et bâtit un système d'information au niveau « logiciels » en prenant en compte les problématiques de cohérence, d'urbanisation, d'interopérabilité, de sécurité et d'évolutions du système d'information (SI). Il met en place les normes et la méthodologie pour les développements sur les nouvelles technologies et assure la veille technologique.

> Activités principales

- Mise en place de l'architecture logicielle et de déploiement
- Construction d'une architecture pérenne, robuste et évolutive
- Garantie du choix des composants logiciels en fonction des besoins par l'assurance de leur intégration dans le système
- Garantie de l'évolution et de la maintenance de l'architecture technique par sa cohérence au fil du temps
- Définition des méthodes et des normes de développement, rédaction des documents techniques de référence
- Garantie de la qualité technique des développements et des choix adoptés
- Organisation des transferts de compétences sur le cadre de travail, les outils et les normes
- Conseils et assistance aux développeurs
- Réalisation d'audits sur les développements
- Anticipation des évolutions technologiques et suivi de l'état de l'art

> Compétences requises

Savoir :

- Méthodes d'analyse, de conception et de modélisation
- Environnements systèmes et réseaux, architectures distribuées, architectures orientées services et bases de données
- Outils et langages de développements
- Problématiques de l'intégration continue
- Maîtrise de l'anglais

Savoir-faire :

- Utiliser des outils collaboratifs
- Conduire des réunions
- Assurer des transferts de compétences et accompagner les projets
- Rédiger des recommandations, des notes techniques et des supports de formation
- Donner les orientations
- Maîtriser les problématiques de développement d'applications objet
- Maîtriser les problématiques de maîtrise d'ouvrage et de maître d'œuvre (MOA-MOE)
- Maîtriser l'expression écrite et orale

• Comportements professionnels

- Rigueur, méthode
- Esprit d'initiative
- Disponibilité, dynamisme
- Souci de la qualité
- Sens de l'écoute
- Autonomie
- Esprit de synthèse

> Conditions particulières d'exercice

- Forte disponibilité

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution des technologies

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Mise à niveau des connaissances, veille technologique

> Proximité avec d'autres emplois

- Urbaniste